



Paris, le 23 novembre 2020

à **M. Olivier BROCHET,**
Directeur de l'AEFE
Agence pour l'Enseignement Français à
l'Étranger
Ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères
23 place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : Préavis de grève pour la journée du 1^{er} décembre 2020.

Monsieur le Directeur,

Le contexte sanitaire occupe légitimement, et maintenant dans la durée, une très grande partie de la vie de nos établissements. Si les situations sont toutes différentes en fonction des conditions et réglementations locales, tous les établissements sont touchés. **Les retours nombreux depuis des mois nous font part de la fatigue, parfois doublée d'exaspération, de l'ensemble des personnels. C'est dans ce contexte difficile que les prévisions de postes pour la rentrée 2021 se dessinent.** Comme vous le savez, les syndicats de la FSU ne remettent pas en cause les aides parfois substantielles qui ont été octroyées aux établissements et aux familles. Concernant les établissements, **nous avons systématiquement demandé que ces aides soient accompagnées de mesures sociales** : maintien des supports budgétaires, pas de mesure de licenciement, etc. Mais force est de constater que, faute de garanties imposées, certaines politiques antisociales ont la vie dure !

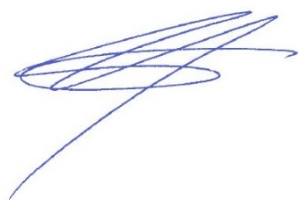
Le projet de loi de finances (PLF) 2021 prévoit quant à lui, pour l'AEFE, un budget "comme si de rien n'était" dans la lignée des attaques subies depuis 2017 : c'est donc la poursuite des suppressions de postes budgétaires (résidents et expatriés), alors que les établissements sont déjà largement fragilisés par les quelque 500 suppressions de ces dernières années. **Ce projet ignore délibérément les besoins de l'Établissement public AEFE**, alors que dans le même temps est réaffirmé **l'objectif présidentiel totalement décalé de doubler les effectifs du réseau d'enseignement français à l'étranger (EFE), essentiellement par le développement d'établissements totalement privés hors AEFE.**

Il est plus que regrettable que les personnels, à travers leurs représentants, ne soient pas suffisamment entendus. Nous n'acceptons pas qu'ils fassent les frais de la crise et soient les laissés pour compte des mesures d'aide au réseau comme des politiques à venir. Il est temps de remettre au tout premier plan les conditions de travail ainsi que les revendications indemnitaires. Les personnels sont en souffrance, attaqués voire maltraités dans trop d'établissements, alors même que ce sont eux qui maintiennent le réseau à flots dans la crise actuelle. . Toute une série de mesures autoritaristes ou de décisions folkloriques auraient attenté aux droits des personnels si nous n'étions pas intervenus. De nouvelles tentatives apparaissent comme l'imposition de la formation hors temps de service. Nombreux sont les personnels qui ont dû sacrifier leurs déplacements durant les vacances et le retour auprès de leur famille! Les personnels sont d'ores et déjà soumis à une fatigue extrême.

Les revendications en termes d'**indemnités**, la nécessaire compensation des **surcoûts** liés à la flambée des prix du transport international, aux dépenses liées à l'enseignement à distance et aux quatorzaines payantes, la reconnaissance de l'alourdissement de la **charge de travail**, doivent être entendues. Dans l'exercice de leurs métiers, les personnels attendent aussi la **reconnaissance de leur expertise professionnelle, de leur temps de travail, de leur droit à la formation continue sur le temps de travail** et pour les enseignants le **respect de leur liberté pédagogique**.

Pour toutes ces raisons, nous déposons, par la présente, un préavis de grève de 24 heures dans l'ensemble du réseau, pour la journée du 01.12.2020.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.



Clémence CHAUDIN
SNUipp-FSU Hors de France



Patrick SOLDAT
SNES-FSU Hors de France



Anthony DELTOUR
SNEP-FSU Hors de France